

école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

FICHE DE POSTE OUVERT AU RECRUTEMENT d'une MAÎTRESSE ou MAÎTRE de CONFÉRENCES INVITÉ.E (50%) : 160 heures d'enseignement à compter du 1er décembre 2026.

Année 2026-2027 / 2 semestres

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Poste de : Maîtresse ou Maître de conférences invité.e (50%)

Disciplines : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)

I/ Contexte

Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

La formation à l'ENSA Paris-Belleville repose sur des principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique.

- Un enseignement pluridisciplinaire.
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant la maîtrise des moyens de représentation de l'espace, la théorie, l'histoire de l'architecture, la construction et les sciences humaines et sociales.
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés.
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain.

L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique. Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine, à la réutilisation de l'existant, à la forme produite autant qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM), et s'efforce de considérer la responsabilité sociale de l'architecte à la lumière des questions contemporaines.

Elle fait clairement le choix de dispenser un enseignement continu, progressif puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent au DEA, permettant à chaque étudiant-e de construire son propre parcours d'études. Elle développe, après le diplôme, en coopération avec d'autres établissements, quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage / Patrimoine / Projet urbain / Risques majeurs) et un Mastère Architecture et scénographies.

Parallèlement, l'évolution en cours des contenus et des modalités des enseignements renforce la cohérence générale du projet pédagogique et scientifique, répondant à la fois aux enjeux de l'enseignement et de la recherche en architecture, mais aussi à la mutation des conditions d'exercice de la profession d'architecte, permettant aux étudiant-e-s de mieux construire leur parcours.

Deux thèmes interdisciplinaires et interscalaires sont posés afin d'aborder les réalités professionnelles dans toute leur diversité. Ils questionnent directement la place d'une école d'architecture dans la cité, la vocation de l'architecte et le périmètre de ses missions par rapport aux enjeux multiples de la société.

- Les conditions du projet, à savoir les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques, sociétaux et environnementaux qui président à la fabrique du projet, à toutes les échelles, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.
- L'édification du projet, à savoir les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., afin de (re)penser les approches conceptuelles et les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'École

Depuis sa fondation, l'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique. L'équipe de recherche IPRAUS, créée en 1986 associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. La démarche sollicite la complémentarité des disciplines autour d'un objet commun : l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport dialogique aux organisations des sociétés et à travers ses modes et processus de production.

Les axes de recherche sont les suivants : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions / Territoires et paysages en transition(s) / Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales / Asia Focus - Architecture et villes d'Asie.

Dans le cadre du programme de l'IPRAUS, le rapprochement entre recherche et pédagogie est un enjeu majeur. Les séminaires de Master garantissent des liaisons avec les thèmes développés par le laboratoire et encouragent les étudiant-e-s qui portent des questions originales à valoriser leurs travaux par un parcours recherche. Le laboratoire offre des continuités pédagogiques et thématiques, un encadrement et une expertise, la recherche étant partie prenante des métiers de l'architecture.

Liaisons hiérarchiques :

La directrice de l'École et le directeur des études exercent la responsabilité de la définition de la charge du service.

Liaisons fonctionnelles :

La personne recrutée doit travailler en excellente coopération avec les autres enseignant-e-s du champ concerné de l'École, ainsi qu'avec celles et ceux des autres disciplines de Licence et de Master.

II / Missions et activités principales

L'ENSA-PB recrute un poste de maîtresse ou maître de conférences invité.e en TPCAU (50%)

Charges pédagogiques : 160 heures pour l'année universitaire 2026-2027

Début de la prise de fonction : 1^{er} décembre 2026

Missions principales

L'enseignant.e recrutée exercera principalement ses missions en formation initiale en intégrant l'enseignement collégial de projet du deuxième semestre de première année (105 heures). Il.elle travaillera sous la responsabilité et l'organisation des enseignants titulaires, au sein d'une équipe de 12 personnes encadrant la promotion (environ 160 élèves). Elle devra contribuer à l'apprentissage des modes de représentation de l'espace architectural, urbain et paysager (codes, outils, échelles, ...). Elle devra participer à l'élaboration des exercices, permettant à l'étudiant.e d'appréhender différentes problématiques (spatiales, constructives, sociales, environnementales...) de la conception. Collégialement et de manière hebdomadaire, elle encadrera en binôme les travaux, et assurera ponctuellement des interventions magistrales.

L'enseignant.e recrutée devra être disponible, pour cet encadrement en L1 au second semestre, les lundis matin et les mardis après-midi ou les mardis toute la journée et le vendredi après midi ponctuellement.

école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

L'enseignant.e recrutée devra compléter son service en renforçant les enseignements de projet du premier semestre de master (55 heures). La candidature explicitera quel(s) studio(s) de master la personne recrutée compte intégrer et renforcer. Les studios de Master ont lieu le jeudi.

La candidature explicitera comment la personne entend contribuer à l'apprentissage du projet, des modes et outils de représentation de l'espace architectural, urbain et paysager et à l'acquisition de notions fondamentales. Il s'agira aussi de prendre part aux apports théoriques et critiques utiles à la démarche de conception, en explicitant le corpus de références mobilisé. Elle sera fortement mobilisée dans l'organisation de l'enseignement ; elle sera attentive à la création de liens forts avec d'autres champs.

Missions transversales

La personne recrutée pourra encadrer des stages (Licence, Master), des rapports de fin de Licence et participer aux jurys de studios et de PFE.

III / Titres ou diplômes requis / Conditions

Architecte DPLG, Architecte diplôme d'Etat, HMONP.

Cf. article 11 du Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture :

Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées à temps plein ou incomplet, en qualité de professeur ou de maître de conférences invité, des personnalités françaises ou étrangères qui exercent une activité professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture ou des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

L'adéquation entre l'activité professionnelle et la ou les disciplines enseignées devra être validée par le conseil pédagogique et scientifique réuni en formation restreinte.

IV / Compétences, savoirs, spécificités et profil souhaités au regard du poste

Compétences

La personne candidate devra :

- Exercer une activité professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture ;
- Avoir une approche critique permettant d'intégrer les enjeux contemporains dans ses enseignements ;
- Être en capacité d'encadrer en autonomie un studio de projet ;
- Être en mesure de travailler avec d'autres disciplines au service d'une transdisciplinarité de l'enseignement ;
- Être en capacité à enseigner en binôme

Une expérience réussie d'enseignement en école d'architecture, en lien avec les questionnements actuels de la discipline est fortement souhaitée.

Savoir-faire / Savoir-être

- Bonne connaissance critique et professionnelle des enjeux et des pratiques architecturales et urbaines contemporaines ;
- Maîtrise des méthodes d'enseignement visant à développer l'esprit critique des étudiant-e-s ;
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux du public étudiant aux profils variés ;

école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

- Capacité à s'intégrer dans un groupe d'enseignant-e-s déjà en place et à dialoguer avec d'autres champs culturels et professionnels.
- Disponibilité, implication et investissement continu.
- Etre impliqué dans les charges d'organisation : jurys, workshop, expositions de travaux...
- Apporter aux étudiants.es des références et des repères architecturaux théoriques et historiques.
- Savoir transmettre aux étudiants des techniques de représentation tant pour le dessin à la main que pour les maquettes physiques.

Spécificités du poste

- Poste à pourvoir en 2026-2027 : le 1er décembre 2026.
- Contrat d'un an pour 160 heures d'enseignement.

Profil recherché

- Expériences souhaitée de l'enseignement témoignant d'une démarche réflexive sur la discipline, répondant aux enjeux croisés de l'architecture et des sociétés contemporaines.
- Expériences et pratique de la maîtrise d'œuvre.

V/ Informations et envoi des candidatures

Modalités de candidatures :

Le dossier de candidature sera composé d'un CV de 2 pages maximum, d'une note pédagogique au format A4 de 3 pages maximum synthétisant les expériences et les réflexions sur la question de l'enseignement du projet, d'un dossier de travaux (enseignements, réalisations, publications...) de 20 pages maximum.

Tous les éléments du dossier doivent être envoyés, sous forme d'un seul fichier PDF nommé de la manière suivante : "NOM_Prénom du candidat_candidature_MCFI_L1_2026_12" au plus tard le 23 octobre 2026, à 23h59 heure de Paris, délai de rigueur, à l'attention de Madame Christine Leconte directrice de l'École, à l'adresse suivante : rh@paris-belleville.archi.fr

Tout dossier non conforme ou reçu en dehors de ces délais ne sera pas examiné.

Calendrier :

Date limite de réception des candidatures au plus tard le 23 octobre 2026 à 23h59, heure de Paris.

Les entretiens des candidat.e.s pré-sélectionné.e.s sont programmés le 6 novembre 2026, en présentiel dans les locaux de l'école.